

VENDREDI 29 MARS – FILAGE DE LA PLENIERE

Accueil et ouverture – 9h00/9h15

Jean-Luc MOUDENC, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, président de France urbaine

Séquence 1 – Face aux crises, les villes, terres de solutions – 9h15/10h10

Dans le souci permanent de répondre aux enjeux de société, les villes, dans un rapport de proximité avec les citoyens, expérimentent et mettent en place des dispositifs qui répondent aux besoins des habitants et favorisent la constitution de territoires résilients et durables. Quelles sont ces solutions ? Comment se manifestent-elles et profitent-elles aux territoires ? En binôme, deux élus d'une même agglomération illustreront des thématiques investies :

Thématique 1 : logement

Présentation du « Plan logement d'abord » mis en place à Montpellier :

- ✓ **Philippe SAUREL**, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole
- ✓ **Régine ILLAIRE**, maire de Cournonsec

L'évolution constante de la concentration urbaine pose la question de la pression démographique. La plupart des grands centres urbains en France sont concernés par ce phénomène. A l'image du territoire de Montpellier, sujet à une tension démographique, sociale et touristique forte, l'accès au logement est devenu une priorité de la collectivité.

Thématique 2 : sécurité

Présentation du dispositif de médiation sociale mis en place à Orléans Métropole :

- ✓ **Olivier CARRE**, maire d'Orléans, président d'Orléans Métropole

Les enjeux de sécurité, souvent inscrits sous un angle répressif, traduisent également des projets et des dispositifs qui font appel au dialogue et à la médiation. Parmi ces illustrations, Orléans Métropole a mis en place un dispositif dédié à la médiation sociale, qui mobilise de nombreux acteurs sociaux et institutionnels, dans le but d'assurer une prévention et une réduction des conflits de la vie quotidienne.

Thématique 3 : transition écologique

Présentation du dispositif COP 21 local mis en place à Rouen :

- ✓ **Frédéric SANCHEZ**, président de Rouen Normandie Métropole
- ✓ **Françoise GUILLOTIN**, adjointe au maire d'Elbeuf, vice-présidente de Rouen Métropole Normandie

Le premier accord universel pour le climat a été signé en 2015 à Paris, dans le cadre de la COP 21, par 196 Etats. Dans le cadre de cet accord et de ses déclinaisons, les villes figurent parmi les acteurs les plus engagés et les plus actifs : elles incarnent une nouvelle forme de diplomatie aux côtés des Etats, notamment sur le plan climatique. Les pouvoirs locaux s'engagent dans la transition écologique et mettent en place des dispositifs qui, à l'instar de Rouen Métropole Normandie, participent à sensibiliser et agir pour le changement climatique.

Thématique 4 : santé

Présentation du dispositif de dialogue mis en place à Nancy :

- ✓ **André ROSSINOT**, président de la Métropole du Grand Nancy, secrétaire général de France urbaine
- ✓ **Valérie JURIN**, adjointe au maire de Nancy, vice-présidente déléguée à la cohésion sociale, à la santé et au handicap

La précarité des ménages, le vieillissement de la population et les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins sont des enjeux du quotidien. Même si la santé est une compétence relevant de l'Etat, les grandes villes, communautés et métropoles s'y investissent et développent des actions de promotion de la santé, de prévention, d'accompagnement à l'installation des professionnels. A l'image de nombreux territoires, la Métropole du Grand Nancy investit la territorialisation des politiques de santé, en réfléchissant aux spécificités du territoire et faisant dialoguer l'ensemble des acteurs mobilisés.

Séquence 2 – Photographie de l' « Alliance des territoires » en mouvement – 10h10/10h40

Terres de solutions en matière de solidarité et d'environnement, les villes et les grandes intercommunalités agissent en inter-territorialité, afin que les réponses apportées puissent profiter à l'ensemble des territoires. Si ce dialogue doit être soutenu, l'approfondissement des relations et coopérations déjà existantes est la condition de mise en place d'une réelle « Alliance des territoires », facilitant la mise en commun de projets à différentes échelles.

1. Les enjeux de l'Alliance des territoires

- ✓ **André ROSSINOT**, président de la Métropole du Grand Nancy, secrétaire général de France urbaine
- ✓ **Serge MORVAN**, commissaire général à l'égalité des territoires

2. Présentation du dispositif mis en place autour de la Métropole de Tours Val de Loire

- ✓ **Philippe BRIAND**, président de Tours Métropole Val de Loire

Séquence 3 – Vers de nouvelles relations avec l'Etat – 10h40/11h10

Les villes attendent de l'Etat qu'il soit un facilitateur pour la mise en œuvre des initiatives qu'elles prennent. Trois illustrations lors de cette séquence :

1. Déclaration de France urbaine pour une transition en faveur d'une alimentation durable, responsable et solidaire.
 - ✓ **Johanna ROLLAND**, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole

L'urbanisation, la démographie, la raréfaction des ressources ou encore les attentes citoyennes sont autant de facteurs qui interrogent le système alimentaire actuel, tant à l'échelle nationale qu'internationale. En décembre 2018, les élus de France urbaine ont signé une déclaration qui entend consolider de nouveaux modèles de production et de consommation alimentaire. Une publication a été réalisée afin de dresser un panorama des initiatives locales en matière d'alimentation et d'agriculture, chaque initiative mettant l'accent sur « l'alliance des territoires » et la dimension sociale et citoyenne des projets. Elle illustre parfaitement la manière dont l'action publique locale agit en transversalité et en convergence.

2. Protocole d'alliance en faveur d'une transition écologique portée par et pour les territoires entre France urbaine, l'AdCF, l'ANPP et l'ADEME.
 - ✓ **Arnaud LEROY**, président de l'ADEME
 - ✓ **Pascal LACHAMBRE**, président de la communauté urbaine d'Arras

France urbaine, aux côtés de l'Assemblée des communautés de France et de l'Association nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des pays, a travaillé avec l'Ademe à un protocole d'alliance en faveur d'une transition écologique portée par et pour les territoires. Ce protocole a pour objet de renforcer les relations entre les trois têtes de réseaux ainsi que leurs adhérents et l'ADEME à travers des échanges réguliers ainsi que des informations, enquêtes, accès aux données, etc.

3. Le Pacte de Dijon, pour une nouvelle approche de la politique de la ville. Où en est-on ?
 - ✓ **Yvon ROBERT**, maire de Rouen

Le Pacte de Dijon, signé en juillet 2018 par le Premier ministre et les présidents de France urbaine et de l'AdCF, promeut une nouvelle approche de la politique de la ville. Il met en avant le rôle central de l'intercommunalité et la nécessité de croiser les thématiques structurantes pour les territoires (logement, mobilités, développement économique, éducation, santé et sécurité). Il donne un nouveau cap et une vision ambitieuse aux politiques de cohésion sociale, urbaine et territoriale, dans une démarche d'engagements réciproques entre l'Etat et les communautés et métropoles.

Séquence 4 – Les moyens d'agir – 11h10/12h00

Les principes de responsabilité et d'autonomie nécessitent la garantie de moyens pérennes. Les institutions locales, en disposant d'une autonomie fiscale, peuvent ainsi retisser le lien entre les collectivités et les citoyens-contribuables, favorisant leur expression et leur implication dans les projets de territoire.

1. Des villes proches des citoyens

Les villes sont le lieu d'équilibre entre la démocratie représentative et la démocratie participative. Illustration par :

- **Nathalie APPERE**, maire de Rennes

S'il existe une demande latente de participation citoyenne, comment le décideur public local peut-il en tirer parti (pour créer de la cohésion et du commun, pour que l'expertise citoyenne participe de la pertinence de la décision, pour générer de l'adhésion à des projets, etc.) sans la craindre (la participation ne doit pas être une dictature de l'opinion) ?

2. Des villes responsables/ Des villes qui rendent des comptes

L'outil fiscal est un puissant instrument de la prise de conscience et de la responsabilisation du citoyen, et réciproquement. Illustration par :

- **Christophe BECHU**, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole

Dès lors que la collectivité locale dispose d'un pouvoir de taux sur l'impôt local, l'élu doit accepter d'être jugé sur la mise en cohérence entre un service rendu et une politique fiscale. On peut donc parler de « responsabilisation croisée » au travers de l'impôt local. A ce titre, il est essentiel de veiller à ce que la réforme fiscale maintienne un lien fiscal entre le plus grand nombre d'habitants et la collectivité.

3. Des villes qui disposent d'autonomie fiscale

Pas de liberté locale sans autonomie fiscale. Illustration par :

- **Francis CHOUAT**, député de l'Essonne, ancien maire d'Evry

Si l'on veut réguler la demande sociale impactant l'évolution des dépenses publiques locales, la consolidation du lien entre le citoyen contribuable et les élus locaux s'impose. Or des décennies de transformation d'impôt locaux en dotations de compensation sont venues affaiblir ce lien. Dans la perspective de la réforme de la fiscalité locale, il est essentiel que la suppression annoncée de la taxe d'habitation ne soit pas synonyme de recul de l'autonomie fiscale.

4. Des villes matures dans leur relation avec l'Etat

Comment naviguer au sein des injonctions contradictoires de l'Etat : répondez à mes sollicitations, subissez mes normes... sans dépenser plus ! Illustration par :

- **François REBSAMEN**, maire de Dijon, président de Dijon Métropole

Plus de 30 ans après les lois de décentralisation, les villes, communautés et métropoles doivent encore naviguer au sein des injonctions contradictoires de l'Etat : répondez à mes sollicitations, subissez mes normes ... sans dépensez plus ! Or, une réelle décentralisation implique une relation de confiance avec l'Etat. Les élus des territoires urbains sont légitimes à demander aux pouvoirs publics nationaux de se positionner en facilitateurs de l'action publique locale et qu'ils acceptent d'ôter leurs habits de stricts « normateurs ».

Clôture de la matinée – 12h00

Jean-Luc MOUDENC, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, président de France urbaine, présentera les propositions de France urbaine dans le cadre du Grand Débat national.

Photo des élus